

MINISTERE DELEGUE CHARGE DE L'ELEVAGE
DE LA PECHE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple Un But Une Foi

DIRECTION NATIONALE DES PRODUCTIONS ET DES
INDUSTRIES ANIMALES (DNPIA)

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE
AVICOLE AU MALI PHASE II (ADEFI)

BP E 1529
Te (223) 20 24 11 47
Fax (223) 20 24 09 60 BAMAKO



FICHE SIGNALETIQUE DU PROJET

JANVIER 2014

FICHE D'IDENTIFICATION DE PROJET

Titre du Projet :

**PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'AVICULTURE AU
MALI PHASE II**

Initiateur du Projet :

**MINISTERE DELEGUE CHARGE DE L'ELEVAGE
DE LA PECHE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE**

Durée du Projet **5 ans**

TUTELLE :

**DIRECTION NATIONALE DES PRODUCTIONS ET DES
INDUSTRIES ANIMALES**

Secteur/

Développement Agricole

Sous Secteur)

Elevage

Filière à Appuyer :

Développement de la filière avicole au Mali

**Institution(s)
Bénéficiaire(s)**

**Ministère Délégué Chargé de l'Elevage, de la Pêche et de la
sécurité Alimentaire
Les producteurs et leurs organisations**

Localisation :

Régions de :
Kayes : Bafoulabé, Kayes, Diéma, Nioro, Yélimané, Kéniéba, Kita ;
Koulikoro : Nara, Dioïla , Kangaba, Banamba, Kolokani, Kati et Koulikoro ;
Sikasso : Bougouni, Koutiala , Yanfolila, Kadiolo ;

Ségou : Niono, Barouéli, San, Tominian, Bla, Macina ;
 Mopti : Bandiagara, Douentza, Koro, Bankass ;
 Tombouctou : Diré, Goundam et Tombouctou ;
 Gao : Gao et Ansongo ;

Type(s) d'Intervention (Cocher tous applicables) :

<input checked="" type="checkbox"/>	Type d'Actions	<input checked="" type="checkbox"/>	Type d'Intervention
<input checked="" type="checkbox"/>	Adoption de nouveaux systèmes d'exploitation innovateurs	<input checked="" type="checkbox"/>	Amélioration de l'environnement de la production
<input checked="" type="checkbox"/>	Amélioration de petites exploitations avicoles	<input checked="" type="checkbox"/>	Aménagement de poulailler semi moderne, d'infrastructures d'abattage et de commercialisation
<input checked="" type="checkbox"/>	Cadres de Concertation	<input checked="" type="checkbox"/>	élaboration de Plan d'Affaires
<input checked="" type="checkbox"/>	Projets Agro Industriels	<input checked="" type="checkbox"/>	Infrastructures et équipements avicoles
<input checked="" type="checkbox"/>	Renforcement de Capacités des Organisations de Producteurs (Citez-les à droite)	<input checked="" type="checkbox"/>	Renforcement de la Capacité des Services Techniques Impliqués, des aviculteurs, des marchands de volaille, des provendiers etc Appui en équipements et produits vétérinaires Voyages d'études (sous régions et ailleurs)
<input checked="" type="checkbox"/>	Provision d'Intrants	<input checked="" type="checkbox"/>	Aliments, matériel génétique, produits vétérinaires
<input checked="" type="checkbox"/>	Recherches/actions	<input checked="" type="checkbox"/>	Collaboration avec les institutions de recherche dans le cadre de l'amélioration des races locales
<input checked="" type="checkbox"/>	Appui à l'amélioration de l'aliment volaille		Formation des aviculteurs et des provendiers
<input checked="" type="checkbox"/>	Amélioration de l'habitat		Appui à surtout chez les jeunes et les femmes l'habitat en matière d'Aviculture villageoise
<input checked="" type="checkbox"/>	Promotion du genre		Appui au micro crédits pour soutenir la filière avicole

Domaines d'Intervention Principaux :

<input checked="" type="checkbox"/>	Domaines d'Intervention (Cochez tous qui s'appliquent) :
<input checked="" type="checkbox"/>	Production Avicole
<input checked="" type="checkbox"/>	Transformation
<input checked="" type="checkbox"/>	Stockage des produits alimentaires et avicoles
<input checked="" type="checkbox"/>	Transport de la volaille
<input checked="" type="checkbox"/>	Commercialisation de la volaille

Couverture / Surface :

	Types de Couverture Préconisé(s) :
<input checked="" type="checkbox"/>	Local
<input checked="" type="checkbox"/>	Régional
<input checked="" type="checkbox"/>	National
	Transfrontalier

Résumé du Projet

1. Résumé de la problématique ou les contraintes à surmonter :

L'aviculture est une activité économique de grande importance au Mali. Selon les sources, on dénombre 35 millions de volailles, constitués à 80% de poulets, 18% de pintades, le reste se répartissant entre canards, dindons, pigeons et autres. Le nombre moyen de volaille par habitant est d'environ trois (3).

On distingue une aviculture villageoise qui occupe 90% des effectifs et qui est parfaitement compétitive dans la sous région, avec les sous types d'aviculture traditionnelle et d'aviculture villageoise améliorée. La première procure 39% de la production de chair blanche malgré des pertes élevées de l'ordre de 50%. La seconde, qui a un caractère économique plus affirmé produit environ 60% de la consommation de chair blanche ;

une aviculture moderne de type commercial, moins compétitive que l'aviculture villageoise, qui approvisionne surtout les centres urbains en œufs (et subsidiairement en chair) et en poussins d'un jour. Il a été dénombré 326 exploitations totalisant 1 400 000 sujets. Plus de 35% de ces exploitations ont un effectif de moins de 500 têtes, tandis que les exploitations de plus de 10 000 sujets ne représentent que 2.4% de l'ensemble.

Mais l'aviculture malienne est confrontée à nombre de contraintes dont les maladies aviaires et l'accès au crédit bancaire. Mais il est espéré que la création récente d'un Ministère chargé des questions d'élevage pourra résoudre une bonne partie des contraintes identifiées dans le corps du texte.

La filière avicole est animée par plusieurs types d'acteurs, à savoir les aviculteurs ruraux, les aviculteurs modernes, les producteurs de poussins d'un jour, les marchands de volailles, les provendiers, les commerçants céréaliers, les centres de conditionnement, etc.

La production d'œufs qui était de 83.4 millions d'unités en 2001 a brutalement chuté à 23.3 millions en 2002. Mais la reprise a été amorcée dès 2003 pour atteindre 68.3 millions en 2005. A cette date, la production de chair était de 191 tonnes.

De même, la production d'aliment volaille a connu une croissance soutenue, passant de 10 tonnes en 2001 à 42 tonnes en 2005.

La commercialisation tend à se moderniser avec l'apport de la première phase du PDAM (construction et équipement de marchés à volailles, de centres d'abattage et de chambre froides).

Mais la situation sanitaire demeure préoccupante, et elle le sera tant que la production locale de vaccins aviaires ne sera pas une réalité au Mali. A la situation d'origine vient s'ajouter la menace de la grippe aviaire ou IAHP. Bien que le Mali ait été jusqu'à ce jour épargné par la pandémie, le Gouvernement a certainement été bien inspiré d'élaborer un Plan de Contingence pour la Prévention et la Lutte contre la grippe aviaire.

Dans le cadre de la recherche, l'IER s'active autant qu'il peut pour résoudre certains problèmes pratiques de l'aviculture, surtout en matière d'alimentation, d'habitat et de santé.

C'est compte tenu de tout cela que la stratégie de développement de l'aviculture sera basée sur un plan d'action comportant, entre autres, la consolidation des acquis du PDAM, l'accroissement des performances de la filière

avicole, l'essor de la commercialisation et l'industrialisation par la réalisation de nouvelles infrastructures et la facilitation de l'accès des acteurs au crédit bancaire.

C'est ainsi seulement que l'aviculture au Mali pourra extérioriser son potentiel économique et contribuer à réduire la pauvreté, essentiellement chez les couches les plus défavorisées de la population et en milieu rural, sans compter qu'il s'agit là d'un bon levier de développement économique et social. C'est aussi cela qui rend indispensable la conception et la mise en œuvre d'une deuxième phase du PDAM.

2. Objectif(s) du Projet :

La phase II du projet qui s'inscrit dans la logique de la poursuite de la valorisation des potentialités de la filière avicole au Mali vise à :

- développer la production avicole au Mali pour contribuer à l'autosuffisance et la sécurité alimentaires, surtout en matière de viande blanche ;
- satisfaire la demande croissante de produits avicoles ;
- augmenter la productivité de l'aviculture malienne ;
- augmenter le revenu des populations rurales de la zone d'intervention du projet, notamment des couches vulnérables ;
- améliorer le niveau de vie des aviculteurs.

2.1. Objectifs spécifiques

- Les objectifs spécifiques du PDAM II sont comme suit :
- produire plus d'œufs et de chair de poulet tant en quantité qu'en qualité ;
- mettre plus de produits sur le marché à des prix abordables au consommateur moyen, sans restriction de zone ou de temps ;
- améliorer les techniques de production, l'habitat, l'alimentation, la lutte contre les maladies aviaires ;
- dynamiser les organisations d'acteurs de la filière avicole ;
- insérer l'aviculture dans une économie de marché ;
- faciliter l'accès des acteurs de la filière au crédit bancaire (banques et SFD).

3. Méthodologie

- La phase II du PDAM s'appuiera sur la mise en œuvre de l'approche participative, sur l'appui conseil pour l'intensification de la santé et des productions avicoles, et sur la concertation et le développement de conventions locales impliquant tous les acteurs de la filière avicole. Cette implication des acteurs devra assurer l'appropriation des actions du projet par ceux-là et garantir la pérennisation desdites actions et de leurs résultats.
- Par acteurs il faut comprendre aussi bien les professionnels de la filière que les services techniques, les prestataires de services que les collectivités territoriales et leurs organes de direction.
- Cette implication se fera à travers divers mécanismes de concertation de la base au sommet. Les structures à mettre en place à cette fin seront clairement définies et mises dans les conditions pour remplir leur rôle.

4. Les Moyens du, projet

Le projet bénéficiera des acquis du PDAM en équipement, matériel et Bureau. Pour ce qui concerne le personnel, les agents de l'état seront utilisés au niveau des structures de l'état.

Les moyens seront donnés pour le renforcement des capacités et le renforcement des infrastructures existantes.

Cependant, les moyens logistiques datant de la phase It très vétustes doivent être renouvelés notamment les véhicules et les motos des agents d'encadrement,

5. Les Activités du Projet

1. Construction de nouveaux marchés à volaille et aires de vente de poulaillers et dans les zones non couvertes par la phase et modernisation de poulailler dans le cadre de l'aviculture traditionnelle ;
2. Equipement des poulaillers modèles et des marchés pour la promotion de l'aviculture ;
3. Amélioration Génétique grâce à l'introduction des coqs améliorateurs « Wassachè » ;
4. Formation et sensibilisation des acteurs de la filière ;
6. Etudes d'accompagnement ;
7. Production et conditionnement de vaccins aviaires

8. Suivi- Evaluation du projet ;
9. les études complémentaires
10. l'Audit du projet ;

6. Résumé de la Couverture Préconisée :

- La couverture pourra être totale et prioritaire dans toutes les Régions du Sud Mali où l'aviculture villageoise est une activité quotidienne qui occupe les couches vulnérables (femmes, jeunes, fonctionnaires retraités, etc.) toute l'année.
- Le calendrier d'extension sera défini ultérieurement suite à une étude commanditée à cet effet et qui tiendra compte d'un certain nombre de paramètres, à savoir :
 - l'environnement social et économique de l'aviculture dans la zone candidate ;
 - la disponibilité ou la facilité d'acquisition d'aliment volaille ;
 - l'accessibilité de la zone ;
 - l'engagement des autorités locales et régionales pour des actions d'aviculture ;
 - le niveau de consommation de produits avicoles ou la facilité d'échange avec d'autres produits de consommation courante ;
 - l'esprit d'entreprise de promoteurs éventuels ;

7 Résultats Attendus

Les infrastructures de commercialisation de la phase I sont réhabilitées et de nouvelles sont construites dans toutes les régions et notamment dans les régions de Kayes, Mopti et Tombouctou-Gao ;

L'habitat de la volaille est amélioré ;

Les performances des souches aviaires sont améliorées ;

Les mesures d'hygiène sont appliquées au niveau des marchés et des aires de vente ;

La santé aviaire et l'alimentation de la volaille sont améliorées ;

La demande croissante des produits avicole est assurée ;

Les acteurs sont suffisamment formés

Les capacités des acteurs sont renforcées ;

Les structures d'encadrement technique sont appuyées

Les organisations professionnelles sont sensibilisées et formées en techniques de production ,de commercialisation et de gestion ;

Les prestataires sont sélectionnés ;

8. Description des Bénéficiaires :

- Les principaux groupes cibles de la seconde phase du Projet sont, d'une manière générale :
 - les aviculteurs urbains, péri urbains et ruraux et leurs organisations ;
 - provendiers et leurs organisations ;
 - producteurs de poussins d'un jour ;
 - les transformateurs des produits avicoles, (découpe, farine d'œufs, mayonnaise, conserves, etc.) ;
 - les vétérinaires (mandataires, vaccinateurs villageois, dépôts et pharmacies vétérinaires) ;
 - les producteurs et conditionneurs de vaccins ;
 - les marchands de volailles et leurs organisations ;
 - les consommateurs ;
 - les collectivités territoriales ;
 - les prestataires de services autres que les vétérinaires (bureaux d'études, entreprises, chercheurs, etc.).
 - Chacune de ces cibles bénéficie des apports du projet et a un rôle déterminant à jouer dans sa réussite. C'est pourquoi les actions en leur direction devront être définies avec précision et bien programmées dans le temps et dans l'espace.
-
- Il est une catégorie de cible qui n'est pas mentionnée ici, car il s'agit d'une cible indirecte, constituée des producteurs de céréales ou de sous-produits agro-industriels et de déchets de poissons entrant dans la production de l'aliment volaille. En effet, dans les zone Sud de production agricole (et même Nord avec la production de sorgho irrigué), le PDAM peut encourager la production céréalière sur contrat en mettant les agriculteurs et les provendiers en contact d'affaires.
-
- Des organisations comme la FIFAM, l'ANAM, et l'ATAVI, tout en étant groupes cibles, serviront d'interface entre le PDAM et leurs membres.

9. Budget prévisionnel du Projet

SOURCES	MONTANTS		%
	EU	FCFA	
Gouvernement du Mali	2 234 255,00	1465 575 210	9,90%
Bénéficiaires et Collectivités	516 812,52	339 006 791	2,29%
Partenaires Financiers	19 817 232,84	12 999 207 999	87,81%
TOTAL	22 569 232,37	14 803 790 000	100%

Dans cette répartition, l'apport du GRM comprendra la mise à disposition des bâtiments où sera logé le projet ,y compris l'eau, l'électricité ,le téléphone ainsi que les frais de fonctionnement du projet .Les bénéficiaires et les collectivités seront essentiellement concernés par l'apport des terrains à bâtir ,le travail physique lorsque requis et parfois les paiements en numéraires.

Chronogramme des Activités Principales du Projet

No.	Activités	Année 1				Année 2				Année 3				Année 4				Année 5			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1	Construction de poulaillers et de marchés	X	x	x				x													
2	Equipement		x					x													
3	Amélioration Génétique	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x								
4	Formation			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x								
5	Etudes	x	x	x	x	x	x	x													
6	Evaluation						x					x									
7	Audit				x				x				x								

